

## *en bref*

### **Recours du commerce et de l'hôtellerie contre le décret rénovation énergétique**

**BTP** Le Conseil du Commerce de France, l'association Perifem et l'Union des Métiers de l'Hôtellerie ont déposé un recours contre le décret du 9 mai 2017 sur l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaires et demandent la suspension de son application. Ils dénoncent son caractère irréaliste, le décret paru en mai obligeant à réaliser des études énergétiques et des plans d'actions pour les autorités d'ici à juillet. Par ailleurs, il « *ne prend pas en compte les différences de situations, résultant de la nature des activités exercées* », dénoncent-ils.